

En 1702, dans le mois de décembre, une grêle effroyable vint ravager les collines de Belmont et de Pourrières, Chazay fut épargné, sa position au débouché de la vallée le mettant à l'abri de ces noirs nuages, qui se partagent alors pour aller en partie sur Limonest, en partie sur Charnay, A ce sujet, Serrant, dans son *Histoire d'Anse*, nous raconte une bonne histoire.

Un marguillier de Belmont avait un vieux poirier qui ne lui avait jamais rien rapporté ; avec le tronc il en fit faire une statue de saint Julien, patron de ce village. Il la plaça en haut du clocher, près de ses cloches, afin que saint Julien pût, de là, étendre sa protection bienveillante sur toute la paroisse. Un jour que notre sonneur était monté à son clocher pour que les cloches mises en branle, selon la dangereuse coutume de nos campagnes, éloignassent la grêle qui menaçait, il tirait de toutes ses forces sur les cordes en criant à perdre haleine : *Grand san Zelin, présarve no de la grêla ! Grand saint Julien, préservez-nous de la grêle !*

Mais malgré ses vociférations la grêle tombait drue et semblait faire rage. Saisi de colère en voyant le peu d'efficacité de ses appels, il saisit la statue du saint et la jette avec force du haut du clocher en bas, en s'écriant : *Va te no ren valu var, tu ne vou ren sé !* Et au milieu de cette malédiction la statue alla se briser sur le sol.

L'histoire ajoute qu'à quelque temps de là, comme il sonnait encore pour éloigner un nouvel orage, le tonnerre tomba sur le clocher, atteignit notre homme et le foudroya. On ne manqua pas de dire que c'était une juste punition de la grave insulte qu'il avait faite à saint Julien (16).

---

(16) Serrant. *Hist. d'Anse*, p. 238.